



Fédération Française des Pêches Sportives

**Siège Social 1 Avenue Pierre de Coubertin
75013 PARIS Cedex**

COMPTE-RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 25 MARS 2023

Le Comité Directeur de la Fédération, sur convocation du Président Jacques GOUPIL s'est tenu le 25 Mars 2023 au CREPS de Bourges.

La séance a débuté à 14 Heures

Membres présents :

BOURON Jean-Claude
DE CASTRO Fernand
GOUPIL Jacques
KAJETANIAK Hervé
LAREUZE Alain
MORVAN Louis par Visio-conférence
NUTTENS Audrey
POLYDOR Michel
ROCHER Pascal
QUERNEC Jean-Luc
VILAIN Edmonde

Médecin Fédéral :

ROGEAUX Christian

Absents excusés

BERGOT Gaël
BORDE Jany
BOURDIN Jacky
DEWIMILE Alain
LE POURSOT Michael -Pouvoir à JL. QUERNEC
LINARD Frédéric – Pouvoir à JL. QUERNEC
MARRE Frédéric – Pouvoir à M. POLYDOR
MORGA Patrick

Le Président Jacques GOUPIL remercie les membres présents et ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour qui est le suivant :

- Point dossiers de subventions clubs, CD et CR
- Site internet : propositions du groupe de travail
- Supports de communication FFPS
- Présentation bilan et compte d'exploitation 2022
- Proposition de budget 2023
- Choix du Commissaire aux Comptes
- Questions diverses.

Le premier point est abordé de suite par Jacques GOUPIL pour savoir où nous en étions des demandes de subventions par les clubs, comités départementaux et régionaux.

Une observation est faite expliquant qu'un certain nombre de clubs n'aurait pas reçu les éléments concernant les possibilités de subventions.

Louis MORVAN a transmis aux responsables des commissions nationales le document de cadrage arrêté par l'ANS dans lequel figure les possibilités d'obtention des subventions.

Il indique qu'il a connaissance actuellement du dépôt d'une quinzaine de dossiers mais qu'il n'en a pas le détail puisque pour l'instant il ne peut accéder à ces dossiers déposés. Par contre pour leur information il transmettra dès le début de la semaine prochaine un récapitulatif des demandes reçues aux responsables des commissions nationales.

Le point 2 est ensuite abordé avec un constat sur la mise en forme du site internet de la FFPS parfaitement réalisé par Jacky BOURDIN et que maintenant il y a lieu de trouver une personne responsable du maintien du site en l'état voir de le compléter.

Il est décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à la proposition commerciale de refonte du site internet formulée par Alexandre PORTHEAULT

Michel POLYDOR fait le point sur ses démarches pour trouver un candidat susceptible de tenir la mise à jour.

Après avoir indiqué les quelques possibilités il apparaît très clairement qu'aucune candidature valable ne se dégage des entretiens qu'il a eu jusqu'à présent et qu'il va poursuivre les recherches.

Il lui apparaît que c'est à la Commission Communications de réaliser cette tâche mais voilà la Commission ne fonctionne pas actuellement et qu'il y a lieu de la faire fonctionner.

Devant cette situation il propose d'en prendre la responsabilité avec l'aide de Pascal ROCHER et d'Alain LAREUZE qui sont prêts pour cette mission.

Le but étant de trouver un ou une candidate pour faire vivre ce site et à la Commission de préparer les modalités à mettre en place pour la présentation de notre fédération y compris la charte graphique.

Fernand DE CASTRO insiste sur le fait que cette charte graphique soit pour l'ensemble des commissions de manière à avoir une unité de présentation.

Les membres présents approuvent à la majorité absolue la mise en place de la commission avec les propositions faites par Michel POLYDOR.

Ensuite un débat s'est instauré concernant les clubs, les licences etc.

Il en ressort qu'il va falloir mettre en place une commission chargé d'étudier les nouveaux statuts qui doivent être modifiés comme la loi sur le sport de Mars 2022 ainsi que par le contrat de délégation qui nous y oblige aussi avec les différents aspects évoqués par les uns et les autres.

Jacques GOUPIL va prendre la direction de cette commission, Louis MORVAN n'intervenant que pour les aspects juridiques à mettre dans les statuts.

Il va très rapidement vous proposer une modification des ceux-ci liés aux éléments prévus par la nouvelle loi sur le sport de mars 2022 et des rectifications liées au Contrat de délégation signé avec le Ministère des Sports.

Ensuite le point 3 de l'ordre du jour est abordé à savoir supports communications FFPS.

Le premier point concerne le dépôt du logo de la FFPS auprès de l'INPI qui sera effectué par Michel POLYDOR avec toutes les déclinaisons connues au sein de notre fédération.

Avant d'aborder le quatrième point de l'ordre du jour Christian ROGEAUX fait le point sur les travaux pour présentation de la FFPS sur le stand dans le cadre du plan de prévention du dopage en présentant les différents éléments qu'il a préparé pour une information sur ces problèmes. Le coût de ces documents est estimé à 2 000€. Pour l'information de tous Christian ROGEAUX va porter tous ces éléments sur la prochaine newsletter à paraître d'ici peu.

Ensuite la parole est donnée à Edmonde VILAIN pour présenter la situation financière de notre fédération.

Elle expose d'abord les éléments du compte de résultat et ensuite la situation actif/passif de la fédération et indique qu'elle transmettra les documents au Secrétaire Général pour les joindre aux rapports de ce comité directeur.

Un débat s'engage ensuite sur l'évaluation des heures consacrées par les bénévoles aux activités de la fédération et il en ressort qu'il va falloir mettre en place une même méthode d'évaluation pour toutes les commissions nationales.

Enfin le problème se pose concernant les vérificateurs aux comptes après la démission des titulaires actuels.

Après débat les personnes suivantes seront proposées à l'AG lors de l'élection des vérificateurs aux comptes au sein de la FFPS à savoir : Jean Pierre BOURSAC et Mauricette TRUCHOT

Puis le point 6 est abordé concernant la désignation d'un Commissaire Aux Comptes comme les textes le prévoit.

Audrey NUTTENS nous présente les quatre candidatures et le détail de leurs propositions de leur mission et de leurs tarifs.

Ces candidatures seront soumises à l'AG du 26 Mars 2023.

Pour terminer Audrey NUTTENS pose la question de savoir si nous accepterions de travailler avec l'organisme HELLO ASSO qui est une plateforme permettant de gérer différents aspects de la gestion d'association comme la nôtre.

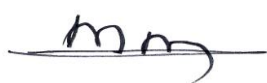
Après débat la décision de ne pas donner suite à cette proposition est actée.

Enfin pour terminer la réunion Jacques GOUPIL propose d'étudier la possibilité d'organiser nos assemblées tant de commissions nationales que l'AG de la fédération autrement pour connaître une meilleure assistance de l'ensemble des adhérents.

L'ordre du jour étant terminé Jacques GOUPIL clos le Comité Directeur à 18 H 30.

Fait pour valoir ce que de droit

Le Secrétaire Général



Louis MORVAN

Le Secrétaire Général Adjoint



Jean Claude BOURON

Le Président



Jacques GOUPIL